



RÉFÉRENDUM SUR L'ACCORD GEPP*

Gestion des emplois et des parcours professionnels*



**Du 12 mars au 19 mars 2026,
la direction générale vous demandera de vous exprimer
par référendum sur l'accord GEPP.**

**Le SNAP Grand-Est
vous invite à participer à une heure d'information
mensuelle, sur les enjeux de cet accord et du vote.**

Le 9 mars 2026

En distanciel

Soit de 10h30 à 11h30

Soit de 15h00 à 16h00

Comprendre
l'accord pour
mieux
s'exprimer



**La GEPP nous concerne toutes et tous
que nous soyons en agence ou en fonctions
supports !**

Pour vous inscrire :

Précisez votre créneau horaire, par retour de mail sur la boîte syndicale:

syndicat.snap-grandest@francetravail.fr

Les modalités pratiques vous seront ensuite envoyées.

LE SNAP GRAND EST avec vous :

Pour un accompagnement au quotidien, rejoignez-nous !

Des questions : contactez-nous !

syndicat.snap-grandest@francetravail.fr

Premier syndicat d'entreprise à France travail.

